

## ACTIONS MENÉES PAR L'ENTREPRISE



### 1. POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ :

> Engagement de mise en place d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) permettant de dédier à la biodiversité 10 hectares sur plusieurs dizaines d'années, en cours de discussion avec le PNR du Pilat

> Protection d'une hêtraie riche en biodiversité

> Surfaces reboisées plus importantes de +8% par rapport aux surfaces coupées, avec un cadencement planifié dans le projet d'exploitation : 10 500m<sup>2</sup> déjà reboisés en 2022 via la création d'une châtaigneraie à Colombier



> Sur la base de l'arrêté initial d'autorisation d'exploitation du site, réalisation en 2022 de :

> **4 ABRIS** (hibernaculums) propices aux **REPTILES** et à la **MICRO-FAUNE**

> **2 MARES** temporaires propices à la reproduction d'**AMPHIBIENS** en cours de finalisation

> **2 AIRES** artificielles propices à l'accueil des **GRANDS-DUCS D'EUROPE** (hiboux) pour offrir d'autres zones de reproduction en parallèle de l'activité de la carrière *(photo 4)*

> **22 GITES** pour les **CHIROPTÈRES** (chauves-souris) *(photo 5)*

Ces aménagements pour la faune ont été réalisés en collaboration avec la LPO AuRA.

### 2. POUR CONTRÔLER LES INCIDENCES DE L'ACTIVITÉ :

> Mesures annuelles de bruit, de poussière, de vibrations à chaque tir de mines

> Mesures trimestrielles de la qualité de l'eau en sortie du bassin

> Comptage journalier du nombre de camions sur S<sup>t</sup>-Julien-Molin-Molette et Colombier



### 3. POUR RÉDUIRE LES NUISANCES :

> Remplacement progressif des camions diesel Delmonico Dorel par des camions au gaz avec 50% de bruit en moins et 90% de particules fines en moins *(source : cng-mobility.ch/fr) (photo 6)*

> Nettoyage des roues des camions avec une gestion d'eau en circuit fermé

> Brumisation en points fixes pour limiter l'envol des poussières

> Dépoussiérage centralisé

> Balayage mensuel de la route principale de S<sup>t</sup>-Julien-Molin-Molette



### 4. ENGAGEMENTS ADDITIONNELS PRIS LORS DE LA NOUVELLE DEMANDE D'AUTORISATION :

> Balayage étendu au centre bourg de Colombier en sortie de carrière *(photo 7)*

> Rajout de cloisons sur l'installation tertiaire pour réduire davantage les émissions de bruit et poussière

> Construction de cloisons autour du broyeur secondaire pour réduire le bruit et la poussière

> Mise en place du bâchage obligatoire des semi-remorques

> Aspersion systématique des camions

> Mise à disposition d'une réserve d'eau de 1000m<sup>3</sup> aux pompiers pour la lutte contre les incendies